

MCH2, L'ÉVOLUTION FONDAMENTALE SOUTENUE PAR YVERDON-LES-BAINS

La commune d'Yverdon-les-Bains s'est dotée d'un nouveau logiciel financier «ABACUS» et d'un plan comptable orienté MCH2, nouvelle version du plan comptable harmonisé. Fabrice Weber, chef du service des finances, de l'informatique et du SIT de la ville, nous en dit plus sur un processus qui a permis à la capitale du Nord Vaudois de devenir une véritable pionnière.

» **Synergies:** Quelles sont les grandes étapes de l'introduction de MCH2 en Suisse?

Fabrice Weber: Les années 70 ont vu la naissance du premier modèle comptable harmonisé (MCH1) par le biais de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDC). Le but était d'offrir une lecture uniforme des comptabilités des collectivités publiques. Depuis, toutes les administrations ont basculé sur MCH1 jusqu'à la fin des années 2000. Et ce plan a très bien fonctionné toutes ces années. L'introduction de nouvelles normes comptables internationales IPSAS ainsi que le modèle comptable de la Confédération ont mis en évidence la nécessité de faire évoluer ce référentiel. Il fallait s'approcher des réalités comptables du privé tout en gardant des possibilités propres aux finances publiques. Les statistiques et les indicateurs financiers devenaient des outils indispensables à la bonne perception des comptabilités publiques. Cette évolution a amené la CDC à proposer une nouvelle version du modèle de compte harmonisé en 2008, soit «MCH2: modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes», suivie d'une actualisation en juin 2017.

» **Qu'apporte l'introduction de MCH2?**

De nombreux changements: un vocabulaire plus adapté, une évolution du plan comptable et de la classification fonctionnelle ainsi qu'un compte de résultat à deux échelons, des recommandations sur la réévaluation du patrimoine et finalement une nouvelle structure de fonds propres et l'étendue de la consolidation. La présentation des comptes doit offrir une vision conforme à la réalité financière correspondant à l'état réel du patrimoine, des finances et du résultat. Le tableau de flux de trésorerie permet une meilleure évaluation de la situation financière de la collectivité.

» **Quelle démarche avez-vous adoptée pour cette transition?**

Nous avons élaboré une table de conversion de MCH1 vers MCH2. Il fallait identifier toutes les correspondances. A ce titre, MCH2 n'est pas forcément compatible avec MCH1; l'adaptation des comptes par nature et la subdivision des divers comptes sont des exercices rigoureux. Une adaptation du plan comptable existant avant la bascule est recommandée pour »



Fabrice Weber, chef du Service des finances, de l'informatique et du SIT de la ville d'Yverdon-les-Bains.



» simplifier la migration. Une revue de la comptabilité des immobilisations, de ses catégories de placement en lien avec la politique d'évaluation du patrimoine et de l'amortissement a été aussi opérée.

» **Pourquoi avoir remplacé le logiciel de l'époque par la solution «communal.ch» regroupant les logiciels NEST et ABACUS?**

La mise en place de MCH2 redéfinit les processus comptables. Le logiciel en place avait vieilli et devait être remplacé afin de pouvoir s'adapter à ces contraintes et surtout être capable d'accueillir le nouveau plan comptable. L'ERP NEST pour la facturation et surtout l'ERP ABACUS pour l'exploitation, tels les classifications comptables ou les rapports modulaires, ont parfaitement rempli leur tâche.

» **Quel a été le rôle de la société OFISA informatique dans ce changement?**

Outre la pure gestion de projet, OFISA informatique a su nous apporter une réelle plus-value lors du basculement de l'ancien



vers le nouveau plan. Anabela Zimmiti, chef de projet comptable, a su mettre en évidence les possibilités du nouveau logiciel, organiser la formation et le transfert de compétences. Le fonctionnement financier décentralisé de la commune, avec ses onze services, ainsi que la volonté au changement et la conversion technique du plan comptable ont été des défis de taille. Imaginez le personnel financier d'un service changeant à la fois de logiciel et de plan comptable. A ce stade, une documentation sous la forme de mode d'emploi est primordiale pour accompagner de manière optimale un collaborateur de saisie. Il est ainsi important que chacun ait le temps d'appivoiser son nouvel environnement de travail.

» **Quelles sont vos recommandations aux boursiers qui sont confrontés à ce challenge?**

Premièrement, s'assurer que son logiciel soit capable de recevoir MCH2 et permettre d'offrir des exploitations modernes et évolutives. Deuxièmement, se former sur les recommandations et les dispositions

légales de MCH2 et bien maîtriser l'évolution que représente ce basculement. Des cours sont disponibles dans différentes structures présentes dans le canton, que ce soit à l'UCV ou à l'IDHEAP. Troisièmement, épurer son plan comptable des comptes inutiles ou déjà clôturés. Quatrièmement, remplir avec soin sa table de conversion de MCH1 vers MCH2. Plusieurs comptes peuvent être subdivisés, ce qui peut augmenter leurs nombres. Le paramétrage du logiciel est important, il doit être suivi de tests de fonctionnement et de reprise des données. Il faut pouvoir présenter une

comptabilité et une classification à la fois sur MCH 1 et sur MCH 2 pour les budgets et les comptes passés et à venir. Au final, ne pas sous-estimer le temps nécessaire à ce type de projet. Le Boursier, déjà accaparé par ses tâches habituelles, qu'il effectue parfois à temps partiel, n'aura que peu d'heures à consacrer à ce changement. Pour les petites communes comme pour les grandes, les tâches et les procédures seront impactées. A ce titre, la commune d'Yverdon-les-Bains fait office de pionnier et se propose volontiers de les aider. ●